

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le

ID : 022-212200547-20240711-01_11072024-DE

17 JUL. 2024



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 04 JUILLET 2024**

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 04 Juillet à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 27 juin 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. **Mme Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance (proposition).**

an	Mois	Jour	QN°	Subd			
2024	07	04	00	00			
ÉLUS		26				CONVOCACTION	27-06-2024
PRÉSENTS MAXI		12				RÉUNION	04-07-2024
MANDANTS		1				AFFICHAGE	05-07-2024
ABSENTS		13				TRANSMISSION	05-07-2024
APTES A VOTER		13				Contrôle de Légalité : DCLE/2	
RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS	
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES				MANDATAIRES	
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X				
	MONNIER Philippe	1er Adjoint		X			
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X				
	RAULT Gabriel	3è Adjoint		X			
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X				
	POUGET Léo	5è Adjoint	X				
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X				
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X				
	HUET Jean-Marie	CMD1	X				
	CHARLOT Karine	Conseillère	X				
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X			
	DONNARD Roxane	Conseillère	X				
	DURAND Philippe	CMD2	X				
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X				
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X				
	LESNARD Pierre	CMD4		X			
MANIS Cécile	Conseillère		X				
ROUXEL Benoit	CMD5		X				
MANIS Jean-Paul	Conseiller		X				
LEMEE Ginette	Conseillère			X	Marie-Paule ALLAIN		
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller		X			
	CHALVET Maryvonne	Conseillère		X			
	DETREZ Nicole	Conseillère		X			
	RENAUT Sylvain	Conseiller		X			
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller		X			
LE BRICON Bruno	Conseiller		X				
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS		12	13	1		

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le

ID : 022-212200547-20240711-01_11072024-DE

17 JUL. 2024

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2024

Monsieur Le Maire effectue l'appel des élus en ouverture de séance.

Yannick Morin fait remarquer qu'en l'absence des élus des minorités, le quorum ne sera pas atteint.

Monsieur Le Maire le constate aussi et indique qu'il pense pouvoir compter sur la responsabilité de tous les élus pour ne pas entraver la bonne marche de la commune, en précisant que des délibérations proposées ce soir sont importantes, comme celle qui permettra la rémunération des Maîtres Nageurs Sauveteurs par exemple.

Yannick Morin, Maryvonne Chalvet, Nicole Detrez, Sylvain Renaut, Bruno Le Bricon se lèvent afin de quitter la salle. Yannick Morin indique que c'est une question de principe et que Le Maire pourra très bien reconvoquer dans les trois jours un nouveau conseil municipal sans que la règle du quorum ne s'impose.

Jean-Marie Huet considère que ce comportement renseignera tous les réginiens sur l'importance que les minorités leur accordent.

Bruno Le Bricon indique que la majorité récolte ce qu'elle a semé.

Josyane Bertin précise que tous les élus n'ont pas le même sens des responsabilités.

Yannick Morin indique qu'il avait précédemment pu prévenir que cela se produirait si la majorité n'était pas en capacité de se mobiliser, le quorum ayant été atteint de peu lors de précédentes séances.

Yannick Morin, Maryvonne Chalvet, Nicole Detrez, Sylvain Renaut, Bruno Le Bricon quittent la salle à 20h15.

Monsieur Le Maire regrette cette attitude et déclare la séance terminée.

Le Maire

Henri LABBE

Erquy, le 11 juillet 2024

La secrétaire de séance

Marie-Paule ALLAIN



Le Maire

Henri LABBE

